

Initiatives ministérielles

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

La présidente suppléante (Mme Champagne): Convoquez les députés.

[Français]

Et la sonnerie s'étant arrêtée:

La présidente suppléante (Mme Champagne): Conformément à l'article 45(5)a) du Règlement, le whip en chef

de l'opposition m'a demandé de différer le vote à plus tard.

En conséquence, conformément à cet article, le vote par appel nominal sur la question dont la Chambre est maintenant saisie est différé jusqu'à demain à 15 heures, alors que la sonnerie d'appel se fera entendre pendant au plus 15 minutes.

[Traduction]

M. Cooper: Madame la Présidente, le gouvernement n'a plus de sujets à présenter à l'heure actuelle. On pourrait déclarer qu'il est 18 heures.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 16.)